

Sommaire

I.	Fiche technique	2
II.	Etude stratigraphique de l'entrée de l'aile sud et de la chapelle	3
	1. L'entrée de l'aile Sud	
	2. La chapelle	19
III.	Conclusion	22
IV.	Annexe	23

I. Fiche technique

Fiche d'identité : Hôpital Notre-Dame à la Rose
Place Alix de Rosoit
7860 Lessines

Construction : Fin XVII^e – début XVIII^e siècle

Demande : Suite à une étude préalable, il a été demandé d'approfondir les recherches stratigraphiques des revêtements muraux de la chapelle et de l'entrée de celle-ci en vue d'une meilleure connaissance des décors successifs et de leur état de conservation et dans le but d'une proposition de traitement de ceux-ci.

Exécutant : CONSERVART s.a.
Chaussée d'Alseberg 975
B – 1180 Bruxelles
00.32.(0)2.332.25.38

Responsable : Jean-Claude Echement

Intervenants : Corinne Van Hauwermeiren
Jean-Claude Echement

Délai : mars – avril 2009

Coût de l'étude : 4.815,00 euro hors tva de 21%

Subvention particulière : P.M.

II. Aperçu historique de cette partie du bâtiment

Le nombre peu élevé d'éléments historiques et archéologiques concernant cette partie du bâtiment ne permet pas de dresser un aperçu chronologique significatif pouvant être opposé aux recherches stratigraphiques.

Les murs du hall d'entrée – dont la porte s'ouvre sur la Place Alix de Rosoit – ainsi que la chapelle auraient été érigés en 1664.

La chapelle n'a été voûtée qu'en 1711. Dans un document daté de 1711, il est précisé qu'il a été utilisé du bleu et du rouge pour décorer la chapelle. Le XIX^e siècle verra quand à la lui la mise en place d'une partie du mobilier de l'église tel que les lambris, le banc de communion, etc.

Les livres de compte ne sont que peu précis quant aux divers travaux d'entretien ou de réparation qui ont été effectués dans l'entrée et dans la chapelle : une date ou une description des travaux mais rarement une précision de local.

Dans un article publié en 1952 dans les Annales du Cercle Royal d'Archéologie d'Ath et de la région et présentant l'histoire de l'Hôpital dans la première moitié du XIX^e siècle, le Père Pierre de Lattre retranscrit quelques indications quant aux travaux réalisés dans l'édifice :

- p. 148 : 23 vendémiaire An VI (**1798**) : « [...]la chapelle de cet hospice qui en fit partie et qui est dans le même alignement que la salle des malades [...] soit destinée et arrangée pour une deuxième salle de malades[...] »
- p. 150 : juin **1799** : « La Chapelle a été fermée au culte [...] l'Administration centrale de Jemapes [autorise] la Commission a y établir une seconde salle de malades [...]»
- p. 155 : le 13 floréal An X (mai **1802**) : « on décide de faire blanchir divers quartiers de cet hospice [...] »
- p. 185 : « [chaque année au mois de mars ou avril], la Commission fait [...] une inspection des plus sérieuses de l'établissement [et arrête] tout un programme de travaux à exécuter. Ce sont, en **1811**, [...] le blanchissement de la salle, de la chapelle, des cloîtres, des caves. [...]. »
- p. 195 : en avril **1817**, les archives signalent de gros dégâts subi par le bâtiment suite à de fortes pluies. Les eaux ont notamment endommagé les fondations.
- p. 202 : en avril **1822**, l'hospice connaît une infestation par des punaises. L'Administration reconnaît que « le seul et unique moyen d'y apporter remède est de ratisser les murs, de les crépir à nouveau en pure chaux, plafonner le dessus ou le mettre en couleur [...]. »
- p. 206 : A propos de l'église : [Avril 1823, lors d'une visite par l'Administration], les marbreries et moulures des autels sont ternies et elles passent [il y a nécessité] à les redorer et retoucher. [...] en entretenant cette église, on la tient dans un état qui fait l'admiration de ceux qui la visitent et on évite le grand ouvrage de la restauration à neuf si on tardait à y travailler ; considérant que le blanchissage de cette église et des stalles a lieu annuellement vers cette époque [...]. »

Selon de Lattre, « c'est le blanchissage à la chaux qui est la décoration habituelle de la Maison : église, cloître, salles des malades et des religieuses, tout est annuellement soumis à ce régime. »¹

- p. 212 : Les crues de la Dendre de 1820 causent de nombreux dégâts à l'ensemble de l'hospice (jardins et bâtiments)

Un livre de compte mentionne également une redorure du tabernacle en 1885 et des « travaux dans la chapelle » en 1889. A cette époque, les travaux ne sont plus à charge de la Communauté religieuse. Par conséquent, l'ouvrage ne détaille pas les travaux apportés au bâtiment. D'autre part, une partie des archives concernant l'Hôpital (période XIXe siècle) est conservée à Tournai mais à ce jour non inventoriée et par conséquent non consultable².

Il y a donc un espace temps non exploré : d'environ 1845 à 1885...

Cependant, le bref aperçu historique dressé ci-dessus met en lumière une succession de travaux apportés au bâtiment sur une période relativement restreinte et éclaire par conséquent les résultats des recherches stratigraphiques.

S'il est vrai que les emplacements sont rarement mentionnés avec exactitude, il est toutefois rapporté explicitement que la chapelle était blanchie à la chaux.

D'autre part, diverses questions découlent de cet aperçu chronologique :

- la chapelle devient salle des malades avant de revenir à une fonction religieuse. En devenant salle des malades, le local est toujours blanchi à la chaux (dixit 1823). Mais son retour à une fonction eucharistique doit probablement coïncider avec le passage entre le chaulage et une mise en couleur des murs.
- 1817 : dégâts dus à l'eau. Les parties du bâtiment qui ont été touchées par les eaux ne sont pas mentionnées. Toutefois, est-il possible que le bas des murs de l'entrée ait été frappé de remontées capillaires ayant endommagé les enduits ? Cela pourrait peut-être expliquer la situation relativement bouleversée des enduits muraux dans l'entrée.
- 1822 : infestation de punaises. Ce qui amène un dérochage des enduits... Si cette opération a du toucher principalement la salle des malades, l'étendue exacte des travaux n'est pas connue.

Comme nous le verrons dans le compte-rendu des recherches stratigraphiques, l'histoire matérielle de l'entrée et de la chapelle est complexe et ne peut s'expliquer pleinement qu'à la lumière des informations apportées par les sources d'archives et l'analyse stylistique.

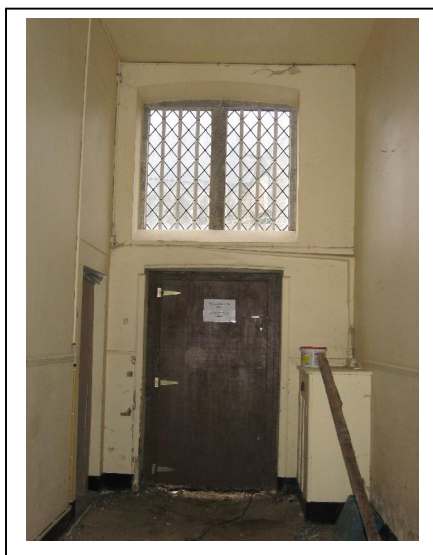
¹ DE LATTRE Pierre, 1952, p. 206.

² Ces informations ont été communiquées par Camille HOLVOET, archiviste à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose.

III. Etude stratigraphique de l'entrée de l'aile Sud et de la chapelle

1. L'entrée

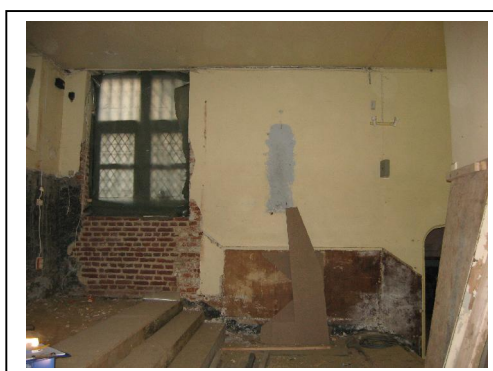
a. Description



L'entrée dans le bâtiment se fait actuellement par une porte située dans le mur Sud. Située juste à droite de l'entrée, la porte menant à la sacristie et partant, vers la chapelle.

L'angle sud-ouest de l'aile est occupé par le local de la sœur tourière. Notons la présence d'un guichet fermé par une petite porte ornée de motif « en plis de serviette ». La quincaillerie paraît être antérieure au XIX^e siècle.

Le mur ouest, largement déroché, est occupé par une porte imposante en bois donnant vers la place Alix de Rosoit.



Le mur nord, partiellement déroché en partie inférieure, est percée de trois baies à arcs surbaissés menant l'une vers une petite salle, l'autre donnant sur un escalier menant à l'étage et la troisième mène vers la chapelle.

Les murs sont divisés actuellement en deux parties par une cimaise dont le profil évoque les moulures XIX^e siècle.

b. Procédure de dégagement

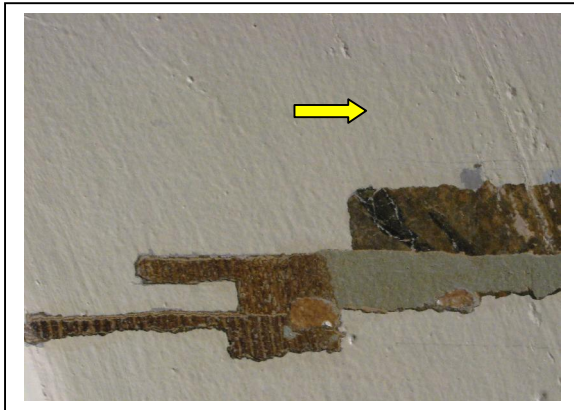
L'ensemble des stratigraphies a été réalisé au scalpel à l'aide de lunettes loupe.

c. Résultat des sondages

- En ce qui concerne les murs :
 - Mur Nord



Zone de sondage : Mur nord, entre deux portes à la base des linteaux, au dessus cimaise			
Strate	Couche	Description	Interprétation
VII	1	Coquille d'œuf	
VI	2	Gris moyen	Délimite un chambranle peint type pierre
	3	Bleu clair	
V	4	Jaune transparent	Vernis oxydé, cassant
	5	Gris moyen	Imitation pierre
	6	Beige rosé	Base chromatique + couleur appareillage fausse pierre
IV	7	Brun ligné Terre de Sienne rougeâtre	Faux-bois ; délimite un faux chambranle. Un peu plus large que le sous-jacent
	8	Beige	Sous-couche de base du faux bois
III	9	Brun ombre brûlée	Faux bois ; délimite un faux chambranle
	10	Beige	Sous-couche de base du faux bois
	11	Bleu	Vert : huile restée masquée jaunit ; temporaire
II	12	Ocre	
	13	Blanc	Enduit épais, brin de paille
I	14	Blanc poudreux	Chaux ??
	15	Brique / petit granit	Piédroits en petit granit. Trace de ciseau en biais



Détail de la limite de l'arcature d'une des deux portes à arc surbaissé. La cinquième strate imitant un appareillage en pierre et marbre présente un léger relief correspondant aux limites feintes de l'appareillage.

Les lignes verticales visibles en lumière rasante sont les limites des chambranles peints. La stratigraphie a été effectuée de haut en bas afin de pouvoir remarquer les limites entre les murs et les piédroits peints.



Des sondages effectués en partie supérieure du mur au niveau des reliefs montrent un ton de fond beige rosé avec un léger filet clair d'un côté du relief et un léger filet foncé de l'autre côté du relief. Il pourrait s'agir d'une technique pour imiter le jeu de la lumière sur un appareillage de pierre.

Une zone du mur Nord située au dessus des marches d'escalier présente une absence de moulure. Cette lacune du décor a permis de constater une discontinuité au sein des enduits muraux.



La couche ocre située sous la moulure pourrait être contemporaine du faux bois recouvert d'un vernis aux craquelures prématurées. Ces deux zones colorées sont séparées l'une de l'autre par un fin liseré noir. La limite supérieure de la trace de la cimaise est constituée par une barbe, caractéristique matérielle de couches de peintures ayant buté contre un élément en relief. La première couche présentant cette barbe est une couche bleu vert foncé allant

de pair avec la couche bleu de la strate III. Ce bleu vert foncé délimite une bande de trois à quatre centimètres d'épaisseur le long de la cimaise, comme sur le mur Est.

L'enduit présent au dessus de la limite de la cimaise est un enduit nettement différent du reste du mur : absence de brin de paille, grande homogénéité, finesse du grain.

Hypothèse : mur réenduit en partie supérieure. Nous reviendrons sur cette hypothèse.

- Mur Est



Les couches de peintures recouvrant ce mur présentent la particularité d'être atteintes de craquelures prématurées. Ce qui complique en de nombreux endroits l'observation des strates.

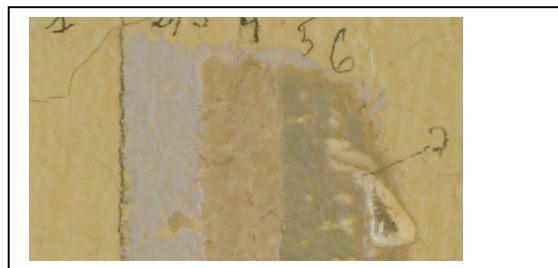
Zone de sondage : Mur est, au-dessus de la cimaise + partie supérieure près du plafond			
Strate	Couche	Description	Interprétation
V	1	Jaune coquille d'œuf	
IV	2	Bleu ciel	
	3	Couleur claire	Difficilement isolable
III	4	Beige rosé	// couche sous imitation marbre
II	5	Bleu vert	Vert : de par la présence d'huile dans une couche de peinture à l'abri de la lumière
I	6	Ocre jaune	
	7	Blanc + poils blancs fins	Enduit bi-couches
	8	Blanc épais + poils	Enduit
	9	Briques	

Zone de sondage : mur est, cimaise			
But : établir la chronologie relative de la cimaise			
Strate	Couche	Description	Interprétation
VI	1	Jaune coquille d'œuf	
V	2	Gris moyen	
IV	3	Jaune transparent	Vernis oxydé, cassant
	4	Gris moyen	// imitation marbre bas du mur. L'imitation marbre se prolonge sur le haut du mur avec un liseré d'une largeur d'environ 1,5 cm.
	5	Beige rosé	
III	6	Terre de Sienne nat. Cordé horizontal	Faux bois
	7	Beige	Sous-couche
II	8	Brun cordé horizontal	Faux bois ; difficile à isoler
	9	Ocre rougeâtre	Sous-couche
	10	Gris clair	Rôle ? Difficile à isoler
I	11	Brun sombre rougeâtre	Glacis
	12	Terre de Sienne naturelle	Sous-couche
	13	Bois	

Zone de sondage : mur est, sous la cimaise			
Strate	Couche	Description	Interprétation
VI	1	Jaune coquille d'œuf	
V	2	Gris moyen	
IV	3	Jaune transparent	Vernis oxydé, cassant
	4	Gris moyen – Liseré gris foncé Rose marbré – Fin liseré blanc	Décor de faux marbre Nombreuses craquelures prématurées suite à erreur technique.
	5	Beige rosé	Sous-couche // haut du mur faux appareillage
III	6	Terre de Sienne naturelle	Faux bois
	7	Beige moyen	Sous-couche
II	8	Brun rougeâtre	Faux bois
	9	Ocre rouge	Sous-couche
	10	Gris clair	Difficile à isoler. Sous-couche type primer ?
I	11	Brun rougeâtre foncé	Faux bois. Craquelures prématurées, altérations.
	12	Blanc crème	Sous-couche.
	13	Blanc	Enduit épais

Zone de sondage : Mur est, piédroit en pierre de la porte menant vers la sacristie			
Strate	Couche	Description	Interprétation
V	1	Coquille d'œuf	
IV	2	Gris moyen	
III	3	Jaune transparent	Vernis oxydé, cassant
	4	Gris moyen veiné noir	Imitation marbre
	5	Beige rosé	Sous-couche
II	6	Terre de Sienne naturelle	Faux bois
	7	Beige	Sous-couche
I	8	Brun foncé	Faux bois
	9	Beige	Sous-couche
	10	Pierre type petit granit	Support piédroit

La base des murs – au niveau des plinthes – présente une succession d'au moins quatre à cinq couches de peinture noire. Cependant, la surface est relativement chahutée et leur différenciation difficile.



Détail d'une stratigraphie en partie haute du mur.

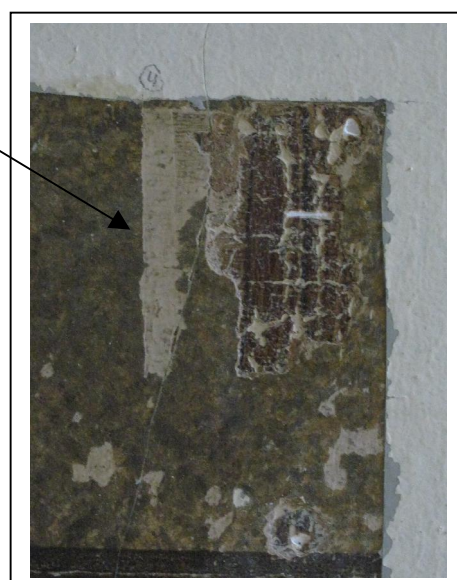
Détail d'une stratigraphie en partie haute du mur, à la jonction avec la cimaise. La couche brune est le liseré correspondant à la couche imitation pierre tandis que le bleu vert foncé correspond à la bordure de la couche bleu vert sous-jacente.



Détail de la succession des polychromies au niveau de la cimaise.



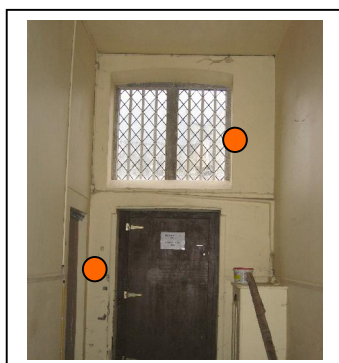
Détail de la succession des strates au niveau de la partie inférieure du mur Est.
Ci-dessous : détail des altérations du premier faux bois posé sur l'enduit.



Détail de la polychromie au niveau du piédroit de la porte menant à la sacristie.

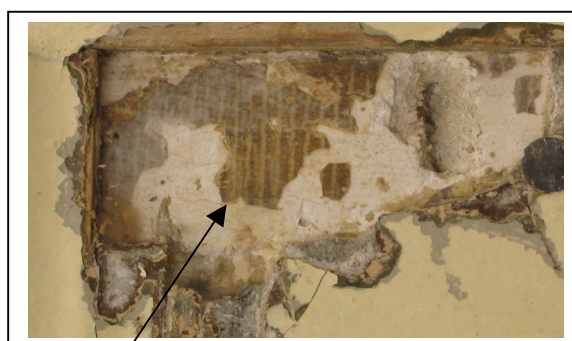
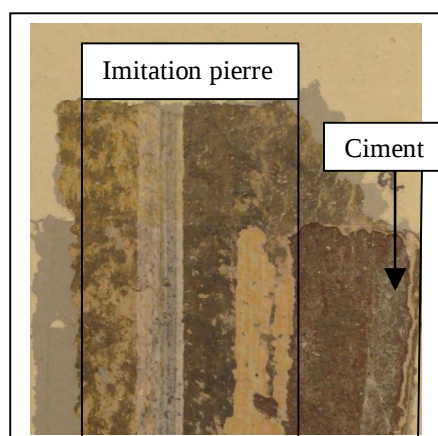


- Mur Sud



Zone de sondage : Mur Sud, à droite de la porte			
Strate	Couche	Description	Interprétation
V	1	Coquille d'œuf	
IV	2	Gris	
III	3	Gris moyen moucheté – Liseré blanc	Imitation pierre
	4	Beige rosé	Sous-couche
	5	Blanc	
II	6	Rouge foncé bordeaux	Couche fine, incorporée dans la couche sous-jacente
	7	Gris	CIMENT
I	8	Brun lignes claires horizontales	Restes de PAPIER PEINT
	9	Blanc	Enduit bi-couches, épais

La portion de mur comprise entre la porte d'entrée et la porte menant à la chapelle présente la particularité d'être cimenté. Les couches apposées sur cette couche de ciment, dont le décor en imitation pierre & marbre, se retrouvent également sur les autres murs. Au vu de la date d'emploi du ciment, ces décors sont par conséquent relativement récents.



Restes de papier peint. Cet élément ne se retrouve nulle part ailleurs dans le local.

La partie supérieure du mur, au dessus de la cimaise, présente la stratigraphie suivante :

Zone de sondage : mur sud, au dessus de la cimaise			
Strate	Couche	Description	Interprétation
V	1	Coquille d'œuf	
IV	2	Bleu ciel	
III	3	Beige rosé	
II	4	Vert d'eau	
I	5	Ocre	
	6	Blanc	Enduit bi-couches, épais

Le tableau droit de l'embrasure présente la même stratigraphie.

L'armoire présente à gauche en entrant ne date pas d'avant le XIX^e siècle si l'on en juge par sa technique d'assemblage et par la succession des polychromies qui correspond à celle des murs.

- Mur Ouest



Ce mur, percé de la porte d'entrée menant vers la place Alix de Rosoit, a été déroché et recimenté sur une grande partie de sa hauteur.

Par conséquent, il était intéressant de mener un sondage stratigraphique dans cette zone afin de pouvoir établir une chronologie relative avec les couches colorées présentes sur les autres murs.

Zone de sondage : Mur Ouest, jonction ciment / enduit			
Strate	Couche	Description	Interprétation
IV	1	Coquille d'œuf	
	2	Blanc	Enduit type lissage, pulvérulent
III	3	Gris	Délimite un faux piédroit
	4	Bleu ciel	Idem sur le plein du mur
	5	Blanc	Enduit
II	6	Gris moyen	Imitation pierre, sur largeur d'un piédroit fictif
	7	Beige rosé	Sous-couche + plein du mur
	8	Blanc	Enduit, sans filasse
	9	Gris	CIMENT
I	10	Rouge	Briques

L'imitation pierre et marbre est donc postérieure au cimentage du mur. Rappelons que les premiers usages du ciment peuvent être situés au premier tiers du XIX^e siècle.

- Mur en biais au bout du couloir



La partie inférieure, sous la cimaise, a été recouverte momentanément par une plaque de plomb clouée au mur. L'enlèvement de ce revêtement révèle un faux bois présentant des craquelures prématurées, signe d'une erreur technique dans la mise en œuvre.

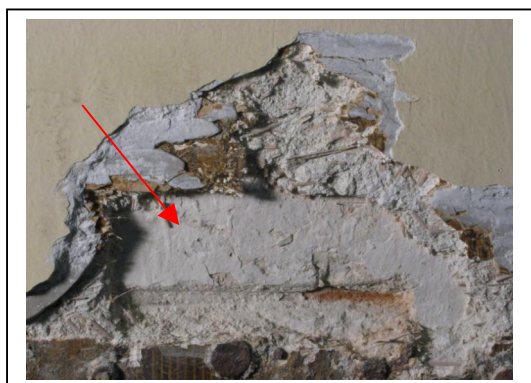
Zone de sondage : mur biais, sous la cimaise			
Strate	Couche	Description	Interprétation
VII	1	Coquille d'œuf	
	2	Blanc	Enduit
VI	3	Gris	
V	4	Terre ?	Imitation pierre, couche usée
	5	Beige rosé	
IV	6	Brun, cordé	Faux bois
	7	Rouge vermillon	
	8	Beige	Sous-couche
III	9	Brun cordé	Faux bois
	10	Beige	Sous-couche, plus foncée que la couche supérieure
	11	Gris	PLOMB
II	12	Brun foncé	Faux bois, craquelures prématurées
	13	Terre de Sienne naturelle	Fine couche, difficile à isoler
	14	Blanc	Enduit, brin de paille

L'observation stylistique des divers décors retrouvés et les connaissances quant aux décors des édifices religieux ont orienté les recherches stratigraphiques vers un test de dérochage d'enduit.

Celui-ci a été effectué juste au dessus de la cimaise pour révéler la présence de couches de chaux sous l'enduit bi-couches contenant des brins de paille :

Strate	Couche	Description	Interprétation
	14	Blanc	Enduit, brin de paille
I	15	Blanc	Poudreux, chaux en plusieurs couches difficiles à isoler l'une de l'autre
	16	Blanc	Enduit
	17	Rouge	Briques

Notons encore la présence d'une couche grise de fine épaisseur bordée d'un fin liseré noir dans le bas du mur entre l'enduit et le premier faux bois (soit, entre la couche 12 et 14). Cette couche semble contemporaine de la couche Terre de Sienne retrouvée sous le faux bois craquelé.



Détail du test de dérochage. Les couches de chaux, de texture poudreuse, sont visibles sous l'enduit composé de brin de paille.

Notons la présence d'une couche de rouge vermillon dont le rôle est peut-être à mettre en relation avec la présence de plomb.



- En ce qui concerne les plafonds :

Un sondage a été effectué sur le plafond situé au-dessus du mur Est.
La stratigraphie est identique à celle des murs, à savoir :

Zone de sondage : plafond au dessus du mur est			
Strate	Couche	Description	Interprétation
V	1	Coquille d'œuf	
IV	2	Bleu ciel	
III	3	Beige rosé	
II	4	Bleu vert	Assombrissement de l'huile
I	5	Brun caramel	
	6	Blanc	Enduit bi-couches, épais

Il n'y a pas de différenciation chromatique entre le haut des murs et le plafond. Seule la première couche posée sur l'enduit semble plus foncée que l'ocre posé sur les murs.

Du point de vue archéologique, ceux-ci doivent sans doute avoir suivi les mêmes travaux d'envergure que le reste de la pièce, à savoir un réenduisage.

L'actuelle hypothèse de travail est donc un plafond blanchi à la chaux également.

d. Conclusion

Avant de proposer une conclusion quant à l'histoire matérielle de cette pièce, il y a lieu au préalable de noter deux interrogations encore en suspend et pour lesquelles une étude archéologique auraient sans doute pu apporter quelques éclaircissements.

- Les différences matérielles existantes entre les piédroits de pierre des baies signifient-elles un écart chronologique ? En effet, les angles des piédroits des deux baies à arcs surbaissés sont taillés en cavet tandis que la taille des piédroits de la baie menant vers la sacristie est à angle droit. Ajoutons à cela une taille au ciseau en biais pour les piédroits des deux petites portes tandis que la taille est orthogonale sur les piédroits de la baie menant à la chapelle. Notons également l'absence de couche de chaux sur cette dernière tandis que les piédroits des deux petites portes comportent des traces de chaux sous l'enduit actuel les recouvrant.

Ces quelques constations pour signifier l'hypothèse suivante : la baie menant vers la chapelle serait-elle plus tardive et par conséquent signale-t-elle une phase importante de travaux dans la pièce ?

- Notons la présence d'une cornière métallique le long du piédroit gauche de la porte menant vers la petite salle jouxtant le mur Nord. Cette cornière présente un profil en cavet, conformément aux éléments en pierre.
- Ajoutons qu'une étude des enduits en fonction de leur granulométrie, de leur type de charge, etc pourraient aider à l'établissement d'une datation de certaines « transformations ».

En conclusion et en parallèle avec le tableau stratigraphique global ci-joint, nous pouvons dresser l'évolution chromatique et matérielle de la manière suivante :

1. Les murs sont à l'origine enduits de chaux, du sol au plafond. Il s'agit très probablement de chaux blanche. Cette hypothèse est plus que probante compte tenu des éléments matériels découverts, de l'analyse stylistique des décors retrouvés mais également des réalités économiques dans la vie d'une communauté religieuse et des connaissances matérielles que la communauté scientifique possède aujourd'hui concernant cette typologie de bâtiment.
2. La seconde strate présente un soubassement (h. : environ 60 cm) de couleur gris clair délimité par un fin liseré noir et un mur peint en terre de Sienne. Cette strate ne se lit que difficilement et uniquement sur le mur en biais. Par contre, le mur nord montre une césure dans les enduits qui fait croire à un dérochage en partie haute. Ce qui pourrait expliquer l'absence de cette strate en partie supérieure du mur. (Cfr. Mur nord, page 7)
3. Suite probablement à des altérations et/ou à un bâtiment ayant souffert des aléas du temps et de l'usage, les murs sont en grande partie dérochés, réenduits à l'aide d'un enduit bi-couches dont la première couche est à base de paille et peints. Il s'agit alors d'un décor composé d'un faux bois en partie

inférieure du mur, d'une cimaise en bois peinte en faux bois et d'un haut du mur peint en ocre. Il est possible que les piédroits en pierre aient été peints en ocre comme le mur mais le dégagement de cette strate est difficile.

Le décor en faux bois a mal vieilli et présente un réseau de craquelures prématurées. Il est possible que cette altération soit le fruit d'un vernis posé trop rapidement sur une couche huileuse.

4. Le troisième décor se compose d'un décor en faux bois en partie inférieure du mur, d'une cimaise en bois peinte en faux bois et d'un haut du mur peint en bleu vert clair³. La limite entre la cimaise et le haut du mur est soulignée par une bande décorative unie de couleur bleu vert foncé d'une largeur de 3 à 4 cm (hauteur à vérifier). Les piédroits des baies sont soulignés par un faux bois et le plafond est peint en bleu vert d'eau, à l'identique des murs. Aucune bande décorative ne joint les murs et le plafond.

Ce faux bois est réalisé en deux couches : un glacis cordé brun foncé sur une couche de fond beige plus claire.

Cette phase voit également la pose de plaques de plomb clouées dans l'enduit. Il est probable que la présence de rouge vermillon uniquement aux endroits de présence du plomb est à mettre en relation avec le mode de passivation de ce métal.

5. Seuls les piédroits sont renouvelés en faux-bois. Le reste des murs ne varie pas.

6. Le mur ouest (à tout le moins) subit un dérochage sur une grande partie de sa surface, suivi d'un cimentage. Notons que l'usage du ciment se généralise dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Le décor est apposé sur un nouvel enduit, qui se limite au mur ouest.

L'ensemble des murs reçoit un décor peint en imitation pierre et marbre.

Le haut des murs est peint en beige rosé rehaussé d'un léger relief orthogonal délimitant un appareillage en fausse pierre. Ce relief, figurant les joints entre les pierres, est surligné d'un côté par un filet clair et de l'autre par un filet foncé. Cette imitation du jeu de la lumière sur un appareillage de pierres relève un souci aigu du détail et une qualité dans la finesse d'exécution.

Le plafond est peint en beige rosé comme les murs.

La cimaise est peinte en gris pierre et la jonction avec le haut du mur est soulignée par une bande d'1 cm peinte en glacis.

Le bas du mur est peint en imitation pierre gris moucheté et marbre rose. Les zones de couleur sont séparées par une bande gris foncé d'environ 1 cm de large. Le « marbre rose » est traversé horizontalement par un fin galon blanc orné d'une ligne bleue (accentuer le relief ?) dont la présence est peut-être à rattacher à une délimitation du mur en panneautage. Cette hypothèse peut être vérifiée par agrandissement des sondages bien que ce travail s'avère long et fastidieux au vu de la fragilité de certaines couleurs.

L'ensemble du décor en fausse pierre a reçu une couche de vernis, probablement pour donner une brillance proche du matériau naturel.

³ La couleur exacte ne peut être relevée par indicateur NCS qu'après un temps d'exposition à la lumière du jour. L'huile contenue dans la couche a jauni de par sa conservation à l'abri de la lumière. Ce phénomène est réversible mais demande un peu de temps.

Les couches colorées sont ensuite nettement moins intéressantes :

7. Un gris morne et uni en partie basse et au droit des baies accompagné d'un bleu ciel en partie haute des murs. Le plafond est peint en bleu ciel et les plinthes (fausses plinthes) en noir.
8. Un jaune coquille d'œuf sur l'ensemble des murs. Les plinthes ne sont présentes qu'en peinture et elles sont de couleur noire.

2. La chapelle

a. Procédure de dégagement

L'ensemble des tests a été réalisé de manière mécanique dans un premier temps.

Au vu de la résistance mécanique des couches colorées, deux autres formes de dégagement ont été testées : la voie chimique par l'intermédiaire des gels de solvants type décapant et la voie du microsablage. Aucun de ces deux types de tests n'a donné des résultats probants. Par conséquent, la voie mécanique (scalpel) est la seule voie possible pour le dégagement. Cette opération reste toutefois longue et minutieuse de par la fragilité des fines couches de décor sous-jacentes.

b. Résultats des sondages

Les résultats des sondages dans la chapelle sont peu concluants et pour cause...

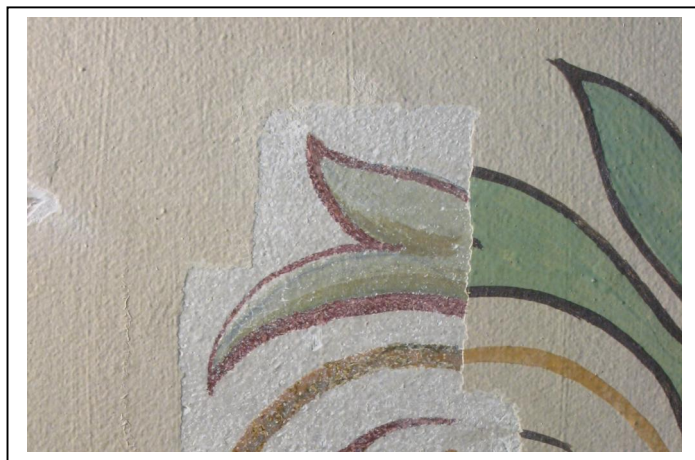
Zone de sondage : mur nord – mur sud			
Strate	Couche	Description	Interprétation
IV	1	Vert – brun foncé – ocre jaune	Décor au pochoir, faible qualité
	2	Jaune coquille d'œuf	Ton de base décor + plein du mur
III	3	Vert, rouge bordeaux, Sienne naturelle	Décor + rehauts vert/bleu
	4	Gris clair	Ton de base décor + plein du mur
II	5	Gris moyen rosé	Bordure
	6	Rose beige clair	Ton de base décor + plein du mur
I	7	Blanc	Enduit lissage
	8	Gris + paille + poils	Enduit
	9	Rouge	Brique

Le décor actuel masque un décor sous-jacent identique mais de meilleure facture. L'emplacement exact et légèrement décalé de ce décor est visible sous lumière rasante. Les décors entourant les culs-de-lampe n'ont pas été répétés dans cette phase.



Au trait, l'emplacement du décor sous-jacent (mur nord). L'actuel motif est réalisé par aplat de couleur, de façon presque mécanique.

Détail d'un motif en cours de dégagement. Les feuillages plats aux contours monotones cèdent la place à un motif fait de rehauts colorés soulignés d'un contour jouant des pleins et des déliés.



La strate n° II semble se composer uniquement d'un ton de fond rose beige clair souligné le long des lambris par une bande gris rosé. La grande résistance de cette couche colorée rend difficile le dégagement.

Une observation des culs-de-lampe en pierre situés à la retombée des arcs révèle la présence de couche de chaux de couleur blanche à peine rehaussée de bleu. Les voûtains semblent être ornés d'une couche de rouge vermillon dont le motif est difficile à percevoir. Il se peut qu'il s'agisse d'un décor en fausse pierre mais don la réalisation se différencie nettement de ce que l'on peut rencontrer au XIXe siècle. En effet, la couche de fond est vermillon et la brique est peinte par-dessus à l'aide d'une couche de rouge vermillon légèrement désaturé. Les arcs en stucs semblent avoir été recouvert d'une couche de chaux gris clair. Par conséquent, ces observations permettent de rejoindre les informations recueillies dans les archives et notamment la note de 1711.

La chronologie exacte des mises en couleur de ce lieu de culte devrait être étayée par une recherche en archives, notamment concernant les aménagements du mobilier, etc. Ajoutons que l'exécution des dégagements est extrêmement complexe, y compris dans la voûte où les surpeints tiennent plus à la chaux que celle-ci à son support.

IV. Conclusion

Comme l'ont démontré les recherches stratigraphiques, l'évolution matérielle de ces locaux est complexe. Toutefois, il semble que la phase d'origine soit assez simple à envisager pour l'entrée, à savoir une couche de chaux blanche sur enduit pour les murs et le plafond. Il n'a pas été possible de déterminer ce qu'il se passe au niveau des plinthes.

En ce qui concerne la chapelle, les murs étaient probablement chaulés, tout comme les culs-de-lampe. Le goût pour le matériau apparent n'étant pas coutume au XVIII^e siècle. Il est possible de supputer que les murs de la chapelle étaient recouverts d'une chaux légèrement teintée bleue. Les arcs doubleaux devaient être couverts d'une chaux gris clair et les voûtaines, d'un motif en fausse brique.

En ce qui concerne les décors successifs, il ne nous appartient de nous prononcer sur leur conservation. Toutefois, il nous semble important de souligner que la chapelle est occupée par un mobilier XIX^e siècle en grande partie et qu'il serait dommage de créer une situation anachronique entre les objets « mobilier » tels que les lambris, banc de communion, etc et un décor mural du début du XVIII^e siècle. Sans perdre de vue que le dégagement est très compliqué de par l'adhérence et la dureté des différentes couches polychromes.

Un agrandissement des fenêtres stratigraphiques reste possible mais il nous semble que la taille actuelle permet de juger de l'intérêt stylistique et technique. Un agrandissement éventuel ne devrait se décider qu'une fois l'option de la période chronologique choisie.

V. Annexe

Tableau stratigraphique de mise en concordance des différents sondages dans le but de pouvoir dégager l'apparence générale et une chronologie relative des différentes campagnes de renouvellement du décor.